



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# Le Centre Hospitalier de VICHY

## RECRUTE

### **Poste IDE à 100% réparti comme suit :**

**POLE MEDICAL 1 :**  
**IDE coordinateur des prélèvements d'organes et tissus**  
**(80%)**

**POLE MEDICAL 2 :**  
**IDE Equipe Opérationnelle d'Hygiène (20%)**

<https://www.ch-vichy.fr/>

**Pièces à fournir :**

***Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité***  
***Schéma vaccinal complet obligatoire***

**Renseignements à prendre auprès de :**

Céline LE CONTELLEC  
Cadre Supérieur de Santé  
Pôle Médical 1  
Centre Hospitalier VICHY  
☎ 04 70 97 29 74

[celine.lecontellec@ch-vichy.fr](mailto:celine.lecontellec@ch-vichy.fr)

Laure LEGOUPIL  
FF Cadre Supérieur de Santé  
Pôle Médiocotéchnique  
et Pôle Médical 2  
04.70.97.34.39

[laure.legoupil@ch-vichy.fr](mailto:laure.legoupil@ch-vichy.fr)

**Candidatures à :**

Centre Hospitalier de Vichy  
Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales  
BP. 2757  
03207 VICHY CEDEX

**Mail :** [françoise.peronneau@ch-vichy.fr](mailto:françoise.peronneau@ch-vichy.fr)



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# FICHE DE POSTE

**POLE MEDICAL 1 :**  
**IDE coordinateur des prélèvements  
d'organes et tissus  
(80%)**

**POLE MEDICAL 2 :**  
**IDE Equipe Opérationnelle d'Hygiène  
(20%)**



**Année 2022**

CENTRE HOSPITALIER DE VICHY  
Service Formation - GPMC

## FICHE DE POSTE

### Référence informatique n° : COOPOT\_INFI\_001

Intitulé : Infirmier(e) coordinateur des prélèvements d'organes et tissus et Equipe Opérationnelle d'Hygiène

Métier : infirmier(e)

Affectation : pôle médecine 1 et pôle médecine 2

Service : unité de coordination prélèvements organes et tissus  
Equipe opérationnelle d'hygiène

#### Diplôme ou niveau requis :

DE infirmier :

PMO : Expérience professionnelle souhaitée de 5 ans avec parcours varié : Chirurgie-urgences- BO

Avoir suivi ou s'engager à suivre des formations/ deuil- accompagnement fin de vie- prélèvements

#### Positionnement dans l'organigramme

##### Autorités hiérarchiques :

N+ 1 : Cadre de santé : voir CSS

N+2 : Cadre supérieur de santé

N+ 3 : Coordonnateur des Soins

##### Liaisons fonctionnelles

Praticien responsable de l'unité de coordination des prélèvements organes

Praticien responsable de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène

Services d'hospitalisation et particulièrement service réanimation pour le PMO

Bloc opératoire (PMO et EOH) et différents plateaux techniques (EOH)

Le funérarium (PMO)

Services administratifs, médico-techniques et logistiques

Direction de l'établissement

#### Présentation de l'unité de coordination de prélèvements

##### Missions du service

- ⇒ Organiser les activités de prélèvements d'organes et de tissus :
  - Assurer le recensement des prélèvements potentiels de cornées
  - Assurer l'accueil des familles des patients en état de mort encéphalique
  - Veiller au bon déroulement de ces prélèvements
- ⇒ Assurer l'information des professionnels et du public sur ce sujet
- ⇒ **Localisation**  
Bureau Bat 12

## Constitution de l'équipe

- Praticien responsable de l'unité de coordination
- IDE coordinatrices des prélèvements d'organes et tissus = 1.1 ETP
- Cadres de santé

## Conditions d'exercices et particularités du poste

- Postes à temps partiel du lundi au vendredi, Repos fixes, pas de RTT.
- Amplitude horaire en journée.
- Participe aux prélèvements de cornées au funérarium
- Participe aux prélèvements multi organes en tant que coordinatrice en liaison avec la coordination du CHU de Clermont Ferrand : accueil et accompagnement des familles, présence en réanimation et au bloc opératoire
- Il n'existe pas d'astreinte pour l'activité de prélèvement, aussi :
  - Les prélèvements de cornées doivent être réalisés sur le temps de travail des coordinatrices. A défaut (indisponibilité des médecins préleveurs sur le temps de travail des coordinatrices), le prélèvement peut être réalisés sur du dépassement horaires (heures dues)
  - En cas de PMO, la coordinatrice est placée en position d'astreinte(AYS) avec un déplacement équivalent à la durée du PMO
- Du fait de l'absence d'astreinte pour cette activité, il est demandé une grande disponibilité des coordinatrices (jour et nuit) pour réaliser les prélèvements MO et de tissus en dehors des horaires de travail.

A noter, qu'une astreinte doit être mise en place sur l'année 2022. Elle pourrait être mutualisée avec le Poste de Transfusion Sanguine.

## Technologies utilisées

- Informatique, notamment logiciel métier (cristal action)

## Missions principales

### **1. Activité de prélèvement de tissus sur sujet décédé à cœur arrêté (cornées)**

- Participer :
  - ↳ au recensement et aux démarches entourant le recensement (procès-verbal de mort, autorisation administrative, appel RNR -registre national des refus-,...),
  - ↳ constitution du dossier médical et du dossier administratif.
- S'assurer du respect de la réglementation en vigueur,
- Organiser le prélèvement de tissus (appel du praticien, chambre mortuaire, transporteur...)
- S'assurer de la bonne restitution tégumentaire,
- S'assurer de la conservation, identification et du bon acheminement des tissus,
- Gérer et archiver les dossiers des donneurs
- Transmettre les informations relatives à la technique, la traçabilité, la sécurité sanitaire du prélèvement dans le cadre de la Banque des Tissus et cellules et de l'ABM (Agence de Biomédecine)

## **2. Activité de prélèvement multi-organes et tissulaire :**

En partenariat avec l'unité de coordination du CHU de Clermont-Ferrand et le praticien responsable de l'unité de coordination du CHJLV.

- Prendre en charge la famille du sujet en état de mort encéphalique (service de réanimation)
  - ↪ Accueillir
  - ↪ Réaliser des entretiens avec le coordinateur pour recueillir le témoignage de l'entourage du sujet sur la position de celui-ci vis à vis du don d'organes et de tissus
  - ↪ Aider, accompagner les familles (administration), suivi des familles.
- Organiser le prélèvement sur site
  - ↪ S'assurer du respect de la réglementation en vigueur,
  - ↪ Participer aux démarches médico-légales concernant le donneur (recensement, identifier les donneurs potentiels, procédure du constat de mort, constitution du dossier médical, constitution du dossier administratif),
  - ↪ En concertation avec le coordinateur, participer au suivi de l'évaluation qualitative des organes et tissus pouvant être prélevés en fonction de l'évolution des paramètres cliniques et para cliniques
  - ↪ Prévenir la coordination interrégionale et organise avec elle l'acheminement des prélèvements pour analyses réglementaires
  - ↪ Organiser le prélèvement : appel des équipes anesthésiques et IBODE locales, accueil des équipes venant de l'extérieur, en fonction des données du CNR (Centre national de répartition).
  - ↪ Etre responsable de l'identification et de la traçabilité des organes et des tissus et des éléments indispensables conjoints (ganglions, rate) au BO,
  - ↪ Etre garant de la restitution tégumentaire des donneurs et en collaboration avec les agents du dépôt mortuaire de la présentation du corps à la famille,
  - ↪ Transmettre les informations relatives à la traçabilité et la sécurité sanitaire du/des prélèvements dans le cadre réglementaire de l'Agence de la Biomédecine.
  - ↪ Gérer les dossiers des donneurs et leur archivage sécurisé

## **3. Mission d'information, de formation et de sensibilisation**

- Former et informer les professionnels au sein du CHJLV
- Encadrer d'étudiants en stage, entretiens, mémoires,
- Informer dans les IFSI, les écoles paramédicales, lycées,
- Effectuer l'approche du grand public (conférences, manifestations).

## **4. Activité au sein du réseau**

- Mettre en place le réseau en collaboration avec le CHU de Clermont Ferrand

## **5. En collaboration avec le praticien responsable participation à l'élaboration des bilans d'activité, Cr réunions, enquêtes.**

## Missions spécifiques ou ponctuelles

- Permanence accueil téléphonique pour les IDE en charge de vigilances : collaboration avec IDE hygiéniste et IDE hémovigilance.

## Compétences requises pour le PMO

- Aptitude aux relations humaines, diplomatie, maîtrise de soi avec les familles, le corps médical, les administrations, la hiérarchie paramédicale,
- Qualité d'organisation, méthode, rigueur,
- Esprit d'équipe, de collaboration et de concertation, ouverture d'esprit,
- Disponibilité,
- Facultés d'adaptation,
- Aptitudes pédagogiques,
- Approche de l'informatique.
- Formation et travail personnel sur l'éthique, la mort, le deuil,
- Expérience souhaitée d'au moins 10 ans avec un cursus professionnel varié (chirurgie, réanimation, Urgences, bloc opératoire).

## Présentation de l'unité EOH

### Missions et ressources du service

- Il s'agit des missions du CLIN mises en œuvre par l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOHH) : organiser, coordonner et mettre en œuvre les actions relatives à l'hygiène hospitalière, la prévention du risque infectieux, et la lutte contre les infections associées aux soins (IAS)
- 1,5 ETP ide sur EMH
- 1,7 ETP ide sur EOH

### Localisation

Bâtiment 12 : 1<sup>er</sup> étage

## Conditions d'exercices et particularités du poste

Transversalité des missions

Autonomie du poste (travail en collaboration avec Praticien Hospitalier en Hygiène Hospitalière- responsable du CLIN)

Possibilité d'ajustement d'horaires : réunions ...

## Technologies utilisées

Bureautique : Word, Excel, Power point et divers logiciels (réseaux suivi des IN, laboratoire GLIMS, gestion des patients HEXAGONE, gestion documentaire QUALIOS)

## **Missions principales**

Elles s'effectuent dans le cadre d'un plan d'actions annuel élaboré en concertation avec la Direction des soins et selon les directives du programme annuel du CLIN.

- Programmation, en concertation avec les unités et le laboratoire, et, réalisation des prélèvements environnementaux sous la responsabilité de l'EOH du laboratoire et éventuellement d'autres unités comme la dialyse,
- Programmation et réalisation des autres prélèvements environnementaux,
- Centralisation des résultats et information à l'EOH des non conformités avec mises en place d'actions correctives.

## **Activités complémentaires et/ou transversales**

- Participer à des groupes de travail et des instances
- Se former pour maintenir ses compétences

